

**DEPARTEMENT DES
LANDES
SBVL**

Nombre de conseillers

Elus : 50
En exercice : 50
Présents : 27
Pouvoirs : 0
Votants : 27

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance ordinaire du 27 Février 2026 à 10h00.

Sous la présidence de Monsieur DANÉ Jean-Jacques, Président.

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept du mois de février, le Comité syndical du Syndicat du bassin versant des Luys (SBVL), légalement convoqué, s'est réuni au 412 avenue du Maréchal-Leclerc à Hagetmau, sous la présidence de Monsieur DANÉ Jean-Jacques.

Délégués titulaires présents :

M. BARGELÉS Lionnel, M. BERGERAS Alain, Mme BERGEZ Florence, M. BERNADET Pascal, M. DANÉ Jean-Jacques, M. DAVANTÈS Jean-Charles, M. DULAYET Maurice, M. DUVIGNAU Philippe, Mme ERIDIA Martine, M. ESCOUTELOUP Jean-Pierre, M. GARBAY Alain, M. LABORDE Philippe, M. LABORDE-RAYNA Philippe, M. LALANNE Guillaume, M. LAURETET Denis, M. LESGOURGUES Régis, M. LOCARDEL Gérard, M. LUBET Alain, Mme MAILLOT Marie-Christine, Mme OMICIUOLO Chantal, M. POUBLAN André, M. VIGNES Jean-Claude,

Délégués suppléants présents :

M. BACHERÉ Robert, M. GUICHENEUY Hervé, M. LANSAMAN Etienne, M. LESCOASTREYRES André, M. TUCOU Max,

Délégués titulaires excusés :

M. BARRY Hervé, M. BRUNET Gilles, M. CASTET Pascal, M. CAYRAFOURCQ Frédéric, M. CRABOS Robert, M. DUCOUSSO Jean-Louis, M. DUIZIDOU David, M. LABAT Léopold, M. LAFFITTE Philippe, Mme LANUQUE Véronique, M. MARQUIS Christophe, M. MOLLES Christian, M. PEDEGERT Alain,

Délégués suppléants excusés :

M. HUSTET Hervé, M. LANOT Hervé,

Délégués titulaires absents :

M. CAPERAN Michel, M. CARRERE Christian, M. CASTEL Philippe, M. COUBLUCQ Laurent, M. DARRIBERE Didier, M. DUMAS Fabrice, M. DUTREUILH Damien, M. LALANNE Philippe, M. LARROUTURE Thierry, Mme PEYSALLE Florence, Mme PEGUILHE Isabelle, M. SAKELLARIDES Didier, M. SOUSTRA Thierry, M. TONON Philippe, M. VIDAUCOSTE Sébastien,

Délégués suppléants absents :

M. BOURDE-BARRERE Vincent, Mme DARRIOUMERLE Corinne, M. DARTIGUELONGUE Thierry, Mme DESCLAUX Christelle, Mme HAU Corinne, M. LAULHE Jean-Luc, M. NOVEMBRE Philippe, M. PRAT Jean-Bernard,

Secrétaire de séance : M. LANSAMAN Etienne

Date de convocation : 10 février 2026



DEL2026-07 : Mise à jour de la liste et durées d'amortissement afférentes des immobilisations corporelles et incorporelles

VU les statuts du Syndicat du bassin versant des Luys,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2321-3 et R2321-3,

VU la délibération n°2020-24 fixant les durées d'amortissement des immobilisations,

VU la délibération n°2023-22 fixant le mode de gestion des amortissements en M57 et les durées d'amortissement,

CONSIDERANT la nécessité de compléter la liste des immobilisations corporelles et incorporelles figurant dans la délibération n°2020-24 et la délibération n°2023-22,

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la liste et durées d'amortissement afférentes des immobilisations corporelles et incorporelles, comme fixée ci-après :

- Matériel informatique : 5 ans
- Mobilier : 5 ans
- Véhicules : 5 ans
- Immobilisations inférieures à 1000 euros : 1 an
- Autres immobilisations corporelles : 5 ans

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité

- **QUE** l'ensemble des dispositions de la délibération n°2023-22 sont maintenues à l'exception de la liste des immobilisations corporelles et incorporelles qui est mise à jour par la présente délibération.
- **D'APPROUVER** la liste des immobilisations corporelles et incorporelles et durées d'amortissement afférentes telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,
Etienne LANSAMAN

Le Président,
Jean-Jacques DANÉ

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau